

# Europatour

12/15  
ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

En savoir plus : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

## Dates

Du 20 au 28 juillet 2024

Réf : 074 094 001

## Europe

### Europatour

L'intégralité de notre voyage se fera par les voies ferrées. On commence par Amsterdam et ses nombreuses possibilités de visites culturelles, découverte des fameux canaux, du musée Rijksmuseum, mais aussi le manoir hanté "the Amsterdam Dungeon"...

On continue à Bruxelles, où l'on pourra y déguster les fameuses gaufres ou encore la spécialité Belges: les frites ! On découvrira le Manneken Pis, le quartier du Palais Royal, ou encore le jardin du mont des Arts qui offre une vue magnifique sur le cœur historique. Et les sensations fortes dans tout ça ? Direction Walibi pour profiter de plus de 40 attractions, il y en aura pour tous les goûts !

On reprend le train pour la capitale Européenne : Strasbourg ! Au programme dès notre arrivée, nous découvrirons cette superbe ville en passant dans le centre historique et ses célèbres bâtiments à colombages. Le lendemain, on se lève tôt et direction Europa Park, l'un des plus beaux parcs d'attractions au monde, qui vous fera voyager dans toute l'Europe. Émotions garanties avec le « Silver Star » qui vous mènera à 73 mètres de haut à une vitesse de 130km/h, mais aussi de nombreuses autres possibilités de s'amuser...

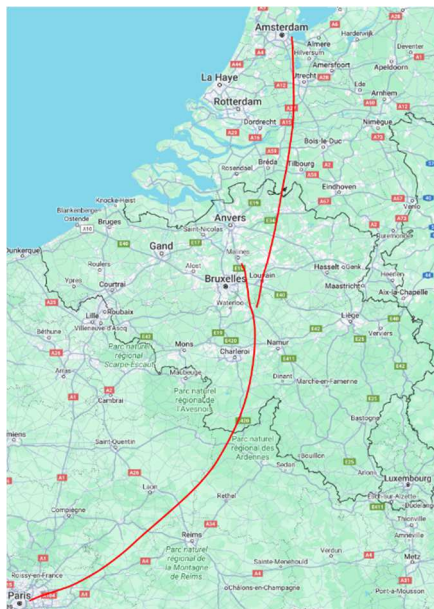


## TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ.

Puis le transport sur l'intégralité du séjour se fera en train au départ de Paris Gare du Nord.

## SITE



### ► L'hébergement

L'hébergement se fera en auberge de jeunesse ou en appartement réservé spécialement pour le groupe.

### ► Le transport

Les déplacements se feront en transports en commun, et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les longs trajets sont prévus et organisés avant le séjour.

### ► Matériel

Sac à dos et duvet fournis par l'UFOVAL.

## ACTIVITES

### Belgique - Bruxelles :



Bienvenue à Bruxelles, la ville où l'histoire rencontre la modernité, et où chaque coin de rue réserve une aventure passionnante !

#### Manneken Pis, le Petit Rebelle :

Plongez dans le cœur de la ville pour découvrir l'emblématique Manneken Pis, une petite statue qui a tant à raconter. Cet intrépide petit bonhomme est bien plus qu'une simple sculpture, il incarne l'esprit espiègle et la liberté qui règnent à Bruxelles.

#### Le Quartier du Palais Royal :

Explorez le Quartier du Palais Royal, où l'histoire et la grandeur se rejoignent. Entourez-vous de majesté alors que vous parcourez les rues qui ont vu défiler des siècles d'histoires royales. Immergez-vous dans la splendeur des palais et jardins, ressentez la grandeur de l'architecture, et laissez votre imagination vous transporter dans le passé glorieux de Bruxelles.

### Jardin du Mont des Arts :

Montez au sommet de l'art et de la culture en visitant le Jardin du Mont des Arts. Avec ses vues panoramiques spectaculaires sur la ville, ce lieu est un véritable paradis pour les amateurs de beauté et de créativité. Qu'on soit passionné d'art ou simplement épris de la beauté de la nature, ce jardin offre une expérience sensorielle inoubliable.

### **Hollande - Amsterdam :**

Amsterdam, c'est bien plus qu'une ville pittoresque – c'est une destination vibrante où l'histoire, l'art et l'aventure se rencontrent. Préparez-vous à explorer des merveilles culturelles, à naviguer sur des canaux envoûtants et à vivre des moments mémorables à chaque étape de votre voyage.



La culture hollandaise est connue pour sa diversité, son esprit ouvert et progressiste. Le vélo est un élément emblématique de la culture hollandaise, et à Amsterdam, vous découvrirez une ville où les pistes cyclables tissent un réseau à travers les canaux, offrant un mode de déplacement écologique et typiquement néerlandais.

La cuisine hollandaise propose des délices uniques tels que les stroopwafels (gaufres au sirop). Les marchés locaux sont des endroits incontournables pour goûter à ces spécialités et pour ressentir l'énergie animée de la vie quotidienne.

### Les Canaux d'Amsterdam, Venise du Nord :

Embarquez pour une aventure le long des canaux emblématiques d'Amsterdam. Naviguez à travers les eaux paisibles de la Venise du Nord et laissez-vous charmer par le paysage urbain pittoresque qui s'offre à vous. Les canaux ne sont pas simplement des voies navigables, mais des témoins de l'histoire et de la culture florissante de cette ville dynamique.

### Le Rijksmuseum, Trésor Culturel :

Explorez le Rijksmuseum, un trésor culturel qui abrite des chefs-d'œuvre extraordinaires. Plongez dans l'art néerlandais et découvrez des siècles d'histoire captivante à travers des expositions fascinantes. Laissez-vous inspirer par la créativité qui imprègne chaque galerie et laissez votre esprit s'évader dans le monde de la beauté artistique.

### Le Manoir Hanté "The Amsterdam Dungeon" :

Osez-vous rentrer dans "The Amsterdam Dungeon" ? Un manoir hanté qui promet des frissons à chaque tournant... Pour les courageux aventuriers en quête d'excitation, cette expérience unique offre une plongée dans l'obscurité et l'inattendu. Êtes-vous prêts à défier vos peurs et à vivre une aventure inoubliable ?

## **France - Strasbourg :**

Strasbourg en été offre bien plus qu'une simple escapade historique – c'est une aventure sensorielle où l'architecture emblématique, les saveurs locales et l'atmosphère enjouée se rencontrent.

### **Le Centre Historique de Strasbourg :**

Plongez au cœur du centre historique de Strasbourg, un véritable trésor d'architecture et de traditions. En été, la vieille ville s'anime de l'énergie estivale, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante. Les ruelles étroites débordent de boutiques pittoresques qui racontent l'histoire des siècles passés.



de

Promenez-vous parmi les célèbres bâtiments à colombages qui ornent les rues de Strasbourg. Ces maisons aux façades colorées sont comme des pages vivantes d'un livre. Chaque détail architectural vous transporte dans le temps, créant une toile pittoresque qui révèle l'âme authentique de Strasbourg.

### **Europa Park:**

Europa Park, l'incroyable parc d'attractions où vous pouvez faire le tour de l'Europe en une journée ! Niché à la frontière de l'Allemagne et de la France, Europa Park propose une expérience unique qui combine la magie des attractions avec la diversité culturelle européenne.

Chaque zone thématique représente un pays différent d'Europe. Des montagnes russes palpitantes aux attractions familiales, Europa Park offre des sensations fortes pour tous les goûts. Les plus audacieux apprécieront les attractions extrêmes comme "Silver Star", tandis que les plus frileux peuvent profiter d'un voyage en bateau à travers le monde enchanté d'Europa Park.

### **Walibi Belgique:**

Walibi, l'endroit où les frissons et les éclats de rire se rencontrent pour créer une journée de divertissement inoubliable ! Situé au cœur de la Belgique, Walibi est le paradis des amateurs de sensations fortes, avec des attractions électrisantes et une atmosphère dynamique.

Pour les amateurs d'adrénaline, plongez dans des montagnes russes renversantes comme "Pulsar" qui défie les lois de la gravité, ou osez "Challenge of Tutankhamon" pour une aventure à couper le souffle. Les plus jeunes ne sont pas en reste avec des zones spéciales remplies de manèges adaptés, assurant une journée de plaisir.

#### **A noter !**

**Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies (météo, santé de l'enfant...).**

## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une assistance sanitaire.

### ► L'alimentation :

Le petit-déjeuner est pris à l'auberge ou à l'extérieur avant de débiter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités des pays.

Chacun doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants.

### ► Déroulement de la journée:

Les activités, les visites et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible. Chaque jour, des groupes sont faits pour permettre aux jeunes de choisir et de répondre le plus possible à leurs attentes.

### ► Le réveil

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité ou sortie l'impose. L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt !

### ► Le coucher

Un jeune a besoin d'au moins 8h de sommeil, selon son état de fatigue. De plus, le rythme d'un séjour itinérant est intense et les journées bien remplies, alors la fatigue l'emporte souvent sur l'envie de faire durer la soirée ...

### ► La toilette

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les auberges, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques, ou de prendre ses aises!

### ► Le linge

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.

### ► Rappel réglementaire.

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation

d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles ...

## RELATION PARENTS/JEUNES

**Téléphone** : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. De plus, les frais supplémentaires inhérents aux communications passées et reçues à l'étranger sont très élevés ! Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

***En cas d'urgence**, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur.*

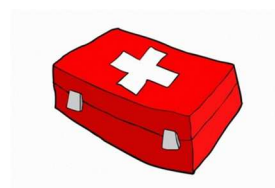
## INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► Argent de poche :

Chaque jeune est responsable de son argent. **Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante**, 30 à 50 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants. Inutile d'effectuer du change en amont, puisque la monnaie est l'Euro en Belgique et en Hollande.

### ► Santé

**Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire** en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !**). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.



Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune **vaccination** particulière n'est obligatoire. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs. **Lors de l'inscription, merci de nous informer de tout problème important concernant la santé de votre enfant !**

### ► Objet de valeur

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...). Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

## ► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

## ► Avant le séjour

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

## DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES



### Documents originaux à remettre le jour du départ :

- Pièce d'identité personnelle en cours de validité
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646\*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)

### Attention il faut impérativement envoyer avant le 01/05/2024 :

- Photocopie de la pièce d'identité du jeune en cours de validité.
- Photocopie de l'autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646\*01 + photocopie de la carte d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

Par e-mail à [doc.sejourufoval@fol74.org](mailto:doc.sejourufoval@fol74.org)

OU

Par courrier à l'adresse UFOVAL 74  
3 avenue de la Plaine –  
BP 340 - 74008 ANNECY





# FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEAT chaud	2				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	1				
PANTALON	2				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA	1				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHE	1				
MAILLOT DE BAIN	1				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier	1				
AUTRES :					

- Penser aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amener des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionner les vêtements dans des sacs plastiques dans le sac à dos, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionner les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...
- Nous recommandons le poids des affaires personnelles à un maximum d'environ 7 à 10 kg.



# AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

*(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)*

Imprimer

Réinitialiser

## 1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : .....

## 2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père    Mère    Autre (préciser) : .....

Adresse : .....

N°                    (bis, ter)                    Type de voie                    Nom de la voie

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]                    Commune : .....

Pays : .....

Téléphone (recommandé) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Courriel (recommandé) : .....

## 3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

*Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.*

## 4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :

DATE : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]                    Signature du titulaire de l'autorité parentale : .....

<sup>(1)</sup> Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

## 5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité    Passeport    Autre )<sup>(2)</sup>

(Préciser : .....

Délivré(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Par (autorité de délivrance) : .....

<sup>(1)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

<sup>(2)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL :** « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »